

PRO-16-008	Procédure des prix reconnaissance des pairs	
Version n° 1	Entrée en vigueur : 2017-03-06	Révisée le : S. O.
<input checked="" type="checkbox"/> Procédure organisationnelle <input type="checkbox"/> Procédure de gestion interne <input type="checkbox"/> Procédure spécifique		
Champ d'application : Membres du conseil multidisciplinaire (CM)		
Installation(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Toutes les installations du CIUSSS MCQ		
Territoire(s) visé(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Tous les territoires du CIUSSS MCQ		
Service(s) visé(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Tous les services du CIUSSS MCQ		
Document(s) associé(s) : S. O.		

1. PRÉAMBULE

Les prix « Reconnaissance des pairs » permettent de souligner la contribution significative de membres du conseil multidisciplinaire (CM) qui se sont distingués dans le cadre de leurs activités professionnelles, soit par leur compétence, leur réalisation, leur engagement, leur initiative et l'innovation dans le domaine clinique, et ce, en lien avec la mission du CIUSSS MCQ.

Ces prix sont sous la responsabilité du comité exécutif du conseil multidisciplinaire.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Reconnaître et récompenser chaque année le travail d'un membre ou d'un groupe de membres du conseil multidisciplinaire.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Remettre cinq prix annuels aux méritants des catégories suivantes : Relève, Engagement, Sage, Innovation, Groupe clinique.

4. DÉFINITIONS

S. O.

5. CONTEXTE LÉGAL

S. O.

6. FONCTIONNEMENT

- 6.1.** Au moins trois mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire rendent disponible l'information nécessaire à tous les membres du conseil multidisciplinaire.
- 6.2.** Les personnes désirant soumettre la candidature d'un collègue doivent compléter le formulaire disponible.
- 6.3.** Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire a la responsabilité de former le jury qui choisira les récipiendaires.
- 6.4.** L'identité des candidats retenus sera annoncée par le président du conseil multidisciplinaire ou un membre de l'exécutif à la fin de la période de mise en candidature.
- 6.5.** Si le conseil multidisciplinaire ne reçoit pas de mises en candidature ou si aucune ne répond aux critères, aucun prix ne sera décerné.
- 6.6.** Toute mise en candidature qui n'est pas récipiendaire d'un prix et qui demeure d'actualité peut être soumise éventuellement.
- 6.7.** Le comité exécutif déterminera les prix qui seront attribués aux récipiendaires.
- 6.8.** Les prix seront remis lors de l'assemblée générale annuelle.

7. MODALITÉS

- 7.1.** La personne mise en candidature doit être ou avoir été membre du conseil multidisciplinaire du CIUSSS MCQ durant l'année de référence.
- 7.2.** Seuls les membres du conseil multidisciplinaire peuvent soumettre une ou plusieurs candidatures.
- 7.3.** Une mise en candidature ne peut être présentée par la personne elle-même.
- 7.4.** La mise en candidature de la personne doit être en relation avec des activités réalisées dans l'exercice de ses fonctions au CIUSSS MCQ.
- 7.5.** Le formulaire de mise en candidature doit comprendre la signature d'au moins deux membres du conseil multidisciplinaire, œuvrant au CIUSSS MCQ.

- 7.6. Les membres de l'exécutif du conseil multidisciplinaire qui feront partie du jury ne pourront soumettre de candidatures.
- 7.7. Si un membre de l'exécutif est mis en candidature, il devra s'abstenir de faire partie du jury.
- 7.8. Le jury sera composé d'au moins cinq membres, dont trois de l'exécutif incluant le président-directeur général ou d'une personne nommée par lui et de deux personnes de l'extérieur de l'exécutif étant membres ou non du CM, choisies par le comité exécutif. Le jury doit en venir à faire un choix à majorité.
- 7.9. Le jury pourra s'adjoindre les services d'une personne-conseil (non votante) pour appuyer dans ses délibérations.

8. CATÉGORIES ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION

8.1. Catégorie « Relève »

Prix décerné à un membre du conseil multidisciplinaire de la relève (employé depuis trois ans ou moins) pour souligner son dynamisme, son engagement et son implication auprès de la clientèle ou du personnel du CIUSSS MCQ.

Critères :

- Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels.
- Diffuse par son esprit novateur des idées nouvelles qui influencent la qualité des services offerts (impacts positifs, valeurs ajoutées).
- Offre une qualité d'intégration dans le milieu qui se traduit par un apport exceptionnel et distinctif.

8.2. Catégorie « Engagement »

Prix décerné à un membre du conseil multidisciplinaire pour souligner la qualité de son engagement, des services offerts et de son implication au CIUSSS MCQ.

Critères :

- Démonstre une persévérance et un engagement marqués dans l'exercice de ses fonctions.
- Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels.
- Possède une maîtrise avancée des concepts cliniques et de l'offre de service.
- Innove dans l'exercice de ses fonctions.
- S'implique dans la démarche d'amélioration de la pratique clinique ou des processus administratifs ou des services aux employés.

8.3. Catégorie « Sage »

Prix décerné à un membre du conseil multidisciplinaire pour souligner son expérience, sa générosité dans le transfert de connaissance et son implication soutenue auprès de son entourage professionnel.

Critères :

- Possède une expérience et une expertise reconnues par son entourage professionnel.
- Agit régulièrement à titre de mentor avec générosité, positivisme et ouverture.
- Soutient et est engagé auprès de ses collègues.
- Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels.

8.4. Catégorie « Innovation »

Prix décerné pour souligner la contribution significative d'un membre du conseil multidisciplinaire à la réalisation ponctuelle ou permanente d'une activité, d'un projet ou d'un programme clinique ayant fait preuve de créativité et d'originalité.

Critères :

Le projet :

- Améliore directement ou indirectement les soins, les traitements, les services ou la qualité de vie des usagers.
- Amène une ouverture à l'évolution des pratiques ou des services en démontrant un esprit innovateur.
- A ou aura un potentiel de diffusion et de rayonnement dans d'autres milieux.
- Influence la pratique professionnelle ou la gestion des services.

8.5. Catégorie « Groupe clinique »

Prix décerné pour souligner la contribution significative d'un groupe ou d'une équipe clinique incluant des membres du CM, ayant fait preuve d'efficacité, de créativité et d'innovation dans l'amélioration de la qualité des services aux usagers ou de leurs proches et/ou de la pratique professionnelle.

Critères :

- Fait preuve d'efficacité et de créativité dans les réponses aux besoins de la clientèle en étant solidaire et cohérent avec l'ensemble de ses coéquipiers.
- Fait preuve d'une ouverture à l'évolution des pratiques ou des services en démontrant un esprit innovateur.
- Impact reconnu par les usagers et leurs familles, le personnel et/ou les partenaires.
- A un impact sur la qualité de vie et des services aux usagers ou sur la qualité des processus cliniques administratifs et des services aux employés.
- Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels.

9. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire doit débiter la mise en action des prix reconnaissance en rendant accessible la documentation nécessaire à ses membres et maintenir à jour cette documentation. Le comité exécutif est également chargé de coordonner la promotion des Prix reconnaissances des pairs.

Les membres du conseil multidisciplinaire intéressés à soumettre la candidature d'un collègue ou d'un groupe de collègues doivent remplir et envoyer un formulaire mis à leur disposition par leur exécutif dans les délais prescrits.

Le jury doit délibérer et déterminer les récipiendaires de chacune des catégories.

10. ANNEXES

Annexe 1 : Formulaire de mise en candidature - Catégorie « Relève »

Annexe 2 : Formulaire de mise en candidature - Catégorie « Engagement »

Annexe 3 : Formulaire de mise en candidature - Catégorie « Sage »

Annexe 4 : Formulaire de mise en candidature - Catégorie « Innovation »

Annexe 5 : Formulaire de mise en candidature - Catégorie « Groupe clinique »

11. SIGNATURES

ÉLABORATION :	Exécutif du conseil multidisciplinaire Direction des services multidisciplinaires	
COLLABORATION :	S. O.	
ANNULE ET REMPLACE :	CSSSAE	S. O.
	CSSSBNY	S. O.
	CSSSD	S. O.
	CSSSÉ	S. O.
	CSSSHSM	S. O.
	CSSSM	S. O.
	CSSSTR	S. O.
	CSSSVB	S. O.
	Agence	S. O.
	CJMCQ	S. O.
	CRDITED	S. O.
	Domrémy	S. O.
InterVal	S. O.	
ADOPTÉ PAR :	Comité de direction <i>Original signé par</i> <hr/> Martin Beaumont, président-directeur général 2017-03-06	
RÉVISION :	2020	

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
Catégorie « Relève »

Nom de l'intervenant :

Fonction(s) occupée(s) :

Lieu de travail :

Nom et coordonnées des personnes qui soumettent la candidature de l'intervenant :

Pourquoi cette candidature devrait-elle être retenue, selon les critères suivants (veuillez remplir chacune des sections) :

Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels

Diffuse par son esprit novateur des idées nouvelles qui influencent la qualité des services offerts (impacts positifs, valeurs ajoutées) :

Offre une qualité d'intégration dans le milieu qui se traduit par un apport exceptionnel et distinctif :

Autres informations pertinentes :

EXEMPLE

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
Catégorie « Engagement »

Nom de l'intervenant :

Fonction(s) occupée(s) :

Lieu de travail :

Nom et coordonnées des personnes qui soumettent la candidature de l'intervenant :

Pourquoi cette candidature devrait-elle être retenue, selon les critères suivants (veuillez remplir chacune des sections) :

Démontre une persévérance et un engagement marqués dans l'exercice de ses fonctions :

Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels :

Possède une maîtrise avancée des concepts cliniques et de l'offre de service :

Innovent dans l'exercice de ses fonctions :

S'implique dans la démarche d'amélioration de la pratique clinique ou des processus administratifs ou des services aux employés :

Autres informations pertinentes :

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
Catégorie « Sage »

Nom de l'intervenant :

Fonction(s) occupée(s) :

Lieu de travail :

Nom et coordonnées du poste des personnes qui soumettent la candidature de l'intervenant :

Pourquoi cette candidature devrait-elle être retenue, selon les critères suivants (veuillez remplir chacune des sections) :

Possède une expérience et expertise reconnues par son entourage professionnel :

Agit régulièrement à titre de mentor avec générosité, positivisme et ouverture :

Soutient et est engagé auprès de ses collègues :

Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels :

Autres informations pertinentes :

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
Catégorie « Innovation »

Nom de l'intervenant :

Fonction(s) occupée(s) :

Lieu de travail :

Nom et coordonnées du poste des personnes qui soumettent la candidature de l'intervenant :

Nom du projet :

Pourquoi cette candidature devrait-elle être retenue, selon les critères suivants (veuillez remplir chacune des sections) :

Le projet améliore directement ou indirectement les soins, les traitements, les services ou la qualité de vie des usagers :

Le projet amène une ouverture à l'évolution des pratiques ou des services en démontrant un esprit novateur :

Le projet a ou aura un potentiel de diffusion et de rayonnement dans d'autres milieux :

Le projet influence la pratique professionnelle ou la gestion des services :

Autres informations pertinentes :

***** Veuillez joindre le document explicatif du projet.**

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
Catégorie « Groupe Clinique »

Nom de l'intervenant :

Fonction(s) occupée(s) :

Lieu de travail :

Nom et coordonnées du poste des personnes qui soumettent la candidature de l'intervenant :

Pourquoi cette candidature devrait-elle être retenue, selon les critères suivants (veuillez remplir chacune des sections) :

Fait preuve d'efficacité et de créativité dans les réponses aux besoins de la clientèle en étant solidaire et cohérent avec l'ensemble de ses coéquipiers :

Fait preuve d'une ouverture à l'évolution des pratiques ou des services en démontrant un esprit novateur :

Impact reconnu par les usagers et leurs familles, le personnel et/ou les partenaires :

A un impact sur la qualité de vie et des services aux usagers ou sur la qualité des processus cliniques administratifs et des services aux employés :

Agit en toute circonstance avec exemplarité et bienveillance dans l'atteinte des objectifs organisationnels :

Autres informations pertinentes :
